

NORME PROFESSIONNELLE

ÉBÉNISTE

**Cette norme professionnelle a été approuvée
par la Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
le 13 octobre 2005**

La présente norme professionnelle a été produite par le Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine, grâce au soutien technique et financier d'Emploi-Québec.



Responsabilité du projet CSMO

M. Christian Galarneau
Coordonnateur

Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine

Coordination du projet

M. Ghislain Royer
Chargé de projet
CEMEQ International

Recherche et rédaction

M^{me} France Sévigny
Conseillère en développement de programmes de formation

Conseils techniques

M^{me} Julie Houle
Conseillère technique

Révision

M^{me} Marie-Hélène de la Chevrotière

Collaboration d'Emploi-Québec

M^{me} Suzèle Bordeleau
DDCMT
Conseillère

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| REMERCIEMENTS..... | 1 |
| LE MÉTIER D'ÉBÉNISTE..... | 3 |
| Contexte d'exercice du métier | 3 |
| DÉFINITION DU MÉTIER | 5 |
| ÉLABORATION DE LA NORME PROFESSIONNELLE..... | 6 |
| Méthode suivie..... | 6 |
| Validation du profil de compétence | 6 |
| Consensus sectoriel sur la norme professionnelle..... | 7 |
| DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES | 8 |
| DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES..... | 21 |

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier d'une façon particulière les personnes, les entreprises et les organismes qui ont participé à l'élaboration et à la validation de la présente norme professionnelle en ébénisterie.

M. Jean-Pierre Massicotte
Ébénisterie Héritage
Brossard

M. Léo Lévesque
Cuisine Laurier
Laurier Station

M. Éric Véraquin
Rénova
Plessisville

M. Blaise Turgeon
Ébénisterie Beaubois
Saint-Georges

M^{me} Nancy Godbout
M. Frédéric Lagacé
Plessi E. C.
Plessisville

M^{me} Linda Roy
PolyBois inc.
Thetford Mines

M. Pierre-André Arel
Shermag
Sherbrooke

M. Marc La Rue
CSD
Conseiller syndical

M. Reynald Binette
EQMBO
Victoriaville

M. Michel Robert
Ébénisterie Sapele
Saint-Jean-sur-Richelieu

M. Camille Mouillot
Ébénisterie Camille Mouillot
Montréal

M^{me} Francine Bissonnette Green
Trial design
Valleyfield

M. Serge Plante
Industrie A.P.
Laurier Station

M. André Bruno
Cuisine Denis Couture
Longueuil

M. Martin Montmigny
CSD
Shermag

M. Raymond Thériault
AFMQ
Montréal

M. Martin Montmigny
CSD
Shermag

M. Robert Des-Ormeaux
CSD
Casavant Frères

M^{me} Diane Lussier
CSD
Meubles Dutailier

M. Serge Therrien
FNFTU-SCEP
Denla

M. Jean-François Alix
FNFTU-SCEP
Ébénisterie Sapele inc.

M. André Gosselin
CSD
Ébéniste

Nous voulons également remercier les entreprises qui ont validé la norme professionnelle en ébénisterie, à partir d'un sondage téléphonique qu'a fait le Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine.

Armoires cuisine Action

Artitalia

Collection 45^{ième} Parallel

Ébénisterie Champ-bois

Ébénisterie Lac-St-Jean

Ébénisterie Lavoie

Ébénisterie l'Exclusif

Ébénisterie Richard & Lévesque

Expographiq

Garneau & Borne

JSP

Lagacé Ébéniste

Les Ateliers du Moulin de Prouxville

Les Ateliers Multi-D

Marfoggia Ébénisterie

Menuiserie Bélisle

Meubles Canadel

Modulfab

Oslo Portes & fenêtres

Portatec

Rembourrage & Ébénisterie
Châteauguay

Rénovation Expo

Vitrostar Portes & fenêtres

Ebenpro, Ébénisterie de Qualité inc.

LE MÉTIER D'ÉBÉNISTE

La mission principale du Comité sectoriel de main-d'œuvre (CSMO) des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine est de favoriser le développement et le perfectionnement de la main-d'œuvre de ces industries.

Les entreprises recrutant des ébénistes éprouvent des difficultés. D'une part, la main-d'œuvre qualifiée se raréfie. Pour pallier la situation et en vue d'assurer la transmission des compétences, les entreprises forment principalement sur les lieux où la tâche est exécutée. D'autre part, plusieurs prétendent être des ébénistes, alors qu'ils ne sont pas en mesure d'exercer des fonctions et des tâches complexes en ébénisterie.

Lors d'une réunion du Comité en novembre 2003, les membres ont convenu d'entreprendre des démarches pour demander à Emploi-Québec de revoir le Régime de qualification afin de l'adapter au Programme d'apprentissage en milieu de travail.

La présente norme professionnelle s'inscrit donc dans la volonté des partenaires de l'industrie d'offrir, aux manufacturiers et aux travailleurs et travailleuses du secteur, des outils qui faciliteront encore davantage la reconnaissance des compétences acquises en milieu de travail et de mieux structurer l'accroissement des connaissances dans ce métier. Ainsi, le comité sectoriel de main-d'œuvre joint ses efforts à ceux d'Emploi-Québec pour faire du Programme d'apprentissage en milieu de travail un moyen d'assurer l'apprentissage tout au long de la vie.

Contexte d'exercice du métier

Dans le contexte de notre mandat, selon le Système de classification SCIAN, on trouve des ébénistes principalement dans des entreprises associées aux industries du bois (grand groupe 321) et à la fabrication de meubles et de produits connexes du meuble et des articles d'ameublement (grand groupe 337).

L'ébéniste travaille dans le domaine de la fabrication de produits en bois destinés à l'industrie du meuble, des boiseries architecturales, du mobilier intégré, des armoires de cuisine et de salle de bain, etc. L'entreprise, pour laquelle travaille l'ébéniste, fabrique des produits sur mesure, hors série ou sur commande. Les emplois de ce secteur sont répartis dans de nombreuses entreprises. La taille des entreprises est variée; ce sont de petites et moyennes entreprises de 15 à 75 employés et de grandes entreprises.

Les activités professionnelles en ébénisterie peuvent s'exercer au sein d'une entreprise, telle qu'une corporation ou un propriétaire unique, ou des propriétaires associés à d'autres partenaires. Ces entreprises peuvent faire appel à la sous-traitance auprès d'autres entreprises.

Le domaine d'activité des entreprises de fabrication d'armoires de cuisine et d'ameublement architectural sur mesure ou en petite série connaît une croissance importante. Il faut également prendre en considération le fait que les gens recherchent de plus en plus des produits spécialisés.

La complexité et la variété croissantes des formes et des matériaux servant à la fabrication des produits demandent de plus en plus la présence de personnel qualifié. Les exigences d'un marché compétitif exercent des pressions sur la qualité, la réduction des pertes et la capacité à respecter les échéances.

En majorité, les entreprises n'ont pas la certification ISO. Cependant, toutes les entreprises interrogées ont mis en place des projets touchant la production à valeur ajoutée (PVA). Ainsi, selon les entreprises, on trouve des projets comme Kaizen, 5S, Kanban, etc.

En ébénisterie, le salaire minimum varie entre 9,00 et 12,00 \$ l'heure, tandis que le salaire maximum se situe entre 13,76 et 20,00 \$ l'heure.

Les postes sont des emplois permanents à temps complet et, en majorité, les personnes employées au poste d'ébéniste sont syndiquées. Les quarts de travail s'exercent principalement le jour.

Selon le relevé *Personnes en emploi et salaires par profession en 2004* d'Emploi-Québec (2005), le nombre de personnes employées en tant qu'ébéniste s'élevait, en 2004, à 4 500, en excluant les travailleurs indépendants et les travailleuses indépendantes.

DÉFINITION DU MÉTIER

L'ébéniste est la personne dont les principales fonctions de travail consistent dans : la planification de son travail; le débitage de matériaux; l'usinage des pièces; l'assemblage des composants; la préparation pour la finition. Le travail d'ébéniste peut également comprendre, en tant que fonctions de travail complémentaires, le placage de matériaux, la fabrication des gabarits, le cintrage des pièces, le sculptage des composants et l'assemblage des éléments de menuiserie architecturale.

Cela signifie que l'ébéniste doit être capable d'interpréter des plans, de faire la distinction entre les produits de bois et les dérivés de bois, d'utiliser des outils d'atelier, d'appliquer des connaissances aux modes et aux organes d'assemblage, d'appliquer les règles de santé et de sécurité, d'appliquer les règles de contrôle de la qualité, de planifier son travail, de débiter les matières premières, d'usiner des pièces, d'assembler des composants et de préparer les produits pour la finition.

De plus, dans certaines entreprises, l'ébéniste doit être capable de produire des dessins d'atelier et des croquis, d'assembler des éléments de menuiserie architecturale, de plaquer les matériaux, de fabriquer des gabarits, de cintrer des pièces et de sculpter des composants, ces tâches étant toutes complémentaires.

L'intervention en **ébénisterie industrielle** touche la fabrication de meubles en petites séries, la fabrication de produits architecturaux et d'objets qui servent à l'agencement et à la décoration des maisons ainsi que des édifices commerciaux et institutionnels. L'**ébénisterie artisanale** a trait généralement à la fabrication de produits d'usage résidentiel distribués directement aux consommateurs et aux consommatrices, ou par l'intermédiaire de réseaux de distribution de commerce de détail.

ÉLABORATION DE LA NORME PROFESSIONNELLE

Méthode suivie

Les travaux qui ont permis d'établir la norme professionnelle ont été menés de concert avec des entreprises du secteur et des spécialistes du métier dans un contexte d'approches par compétences. Dans un premier temps, une analyse de la documentation disponible a été faite (Analyse de situation de travail du MEQ, Régime de qualification d'Emploi-Québec). Par la suite, une ébauche de la définition du métier et des tâches de l'ébéniste a été produite, puis elle a été soumise, le 30 mars 2004, aux personnes représentants les entreprises (patrons, contremaîtres, employés, selon le cas). À cette rencontre étaient présentes **six personnes représentant l'entreprise** et **deux personnes considérées comme spécialistes de contenu**. À la suite des commentaires recueillis lors de cette rencontre, **douze visites d'entreprises** ont été faites afin de compléter l'analyse du métier. Cela nous a amenés à produire une matrice des compétences et à déterminer les tâches et les opérations relatives au métier.

Une deuxième rencontre de validation a été tenue le 2 juin 2004. Y étaient présentes **cinq personnes représentant l'entreprise** et **une personne considérée comme spécialiste de contenu**. Cette rencontre nous a permis de valider la matrice des compétences et de préciser les tâches et les opérations relatives au métier d'ébéniste.

Par la suite, les travaux se sont déroulés sur le terrain afin de terminer la description générale de chacune des compétences. Les entreprises ont encore été mises à contribution afin de nous aider à déterminer tous les éléments des compétences essentielles du métier, de même que ceux des compétences complémentaires.

Validation du profil de compétence

Les entreprises, les spécialistes du métier et les personnes qui représentaient les syndicats ont été appelés à se prononcer sur la validation du profil de compétences. Trois rencontres de validation ont été tenues en grand groupe, alors qu'une autre a été faite soit à l'occasion de rencontres individuelles, soit par l'envoi de documents ou par appel téléphonique.

Les entreprises ayant participé à la validation — elles sont mentionnées au début du présent document — sont de tailles variées et elles viennent de l'ensemble des régions de la province. La validation a porté sur chacune des compétences essentielles et complémentaires. **Douze entreprises** et **une personne considérée comme spécialiste de contenu** ont collaboré à la description et à la validation des compétences de l'ébéniste. De plus, afin de valider le profil de compétences, le comité sectoriel a fait un sondage téléphonique auprès de **24 entreprises** du secteur.

Représentants syndicaux

Le comité sectoriel a également tenu, le 9 mars 2005, une réunion de validation avec les représentants syndicaux du secteur de l'ébénisterie. **Sept personnes représentant les syndicats** des entreprises y ont assisté, soit quatre personnes représentant la CSD, deux représentants de la FNFTU-SCEP et un conseiller syndical de la CSD.

Consensus sectoriel sur la norme professionnelle

Les entreprises jointes et les personnes représentant les syndicats nous ont confirmé que la norme professionnelle en regard des compétences essentielles et des compétences complémentaires est conforme au métier d'ébéniste. L'ensemble de ces personnes agréé la présente norme professionnelle.

C'est donc à partir de ce large consensus que le Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine vous présente le profil de compétences pour le métier d'ébéniste. Ce comité considère que les compétences suivantes sont essentielles à l'exercice du métier d'ébéniste :

1. planifier son travail;
2. débiter la matière première;
3. usiner les pièces;
4. assembler des composants;
5. préparer pour la finition.

Ce même comité considère que les compétences suivantes sont complémentaires à l'exercice du métier d'ébéniste :

6. plaquer les matériaux et les composites;
7. fabriquer des gabarits de traçage et d'usinage;
8. cintrer des pièces;
9. sculpter des composants;
10. assembler les éléments de menuiserie architecturale.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES

| | | |
|---|---|------------------------|
| MÉTIER : Ébéniste | | Code CNP : 7272 |
| Compétence 1 : Être capable de planifier son travail. | | |
| Contexte de réalisation : | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • À partir d'un plan de production. • À partir de directives ou de feuilles de procédures. • En respectant les critères de qualité de l'entreprise. • En respectant le budget horaire et les délais. | | |
| Éléments de la compétence | Critères de performance | |
| Être en mesure de : | | |
| 1.1 Lire des plans. <ul style="list-style-type: none"> • Faire la distinction entre les différents éléments descriptifs d'un plan. • Analyser les vues en plan, en élévation et de profil. • Visualiser le produit à assembler. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification précise des différents éléments descriptifs d'un plan. • Interprétation juste des vues en plan, en élévation et de profil. • Analyse complète des détails. • Visualisation juste du produit à assembler. • Justesse de l'information recueillie. | |
| 1.2 Faire l'analyse des particularités du produit à fabriquer. <ul style="list-style-type: none"> • Repérer les spécifications en lien avec le produit à fabriquer. • Convertir les mesures du système international au système impérial, et vice-versa. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification pertinente des spécifications en lien avec le produit à fabriquer. • Connaissance précise des unités de mesure des deux systèmes. • Exactitude de l'information recueillie. | |
| 1.3 Reconnaître les essences de bois massif. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification précise des différentes essences de bois massif. | |

| Compétence 1 : Être capable de planifier son travail. | |
|---|--|
| Éléments de la compétence | Critères de performance |
| 1.4 Reconnaître les principaux produits dérivés du bois. <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différents placages : selon le type de coupe, selon le type d'agencement. • Identifier les dérivés du bois. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification précise des différents placages selon la coupe. • Identification précise des différents placages selon le type d'agencement. • Reconnaissance exacte des dérivés du bois mentionné. |
| 1.5 Faire la distinction entre les différents types d'outils. <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les outils manuels. • Identifier les outils portatifs. • Identifier les machines-outils. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification adéquate des outils manuels. • Identification adéquate des outils portatifs. • Identification adéquate des machines-outils. |
| 1.6 Connaître les normes de qualité de l'entreprise. <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les principaux éléments influant sur la qualité de la finition. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des éléments influant sur la qualité de fabrication d'un meuble. • Interprétation juste des exigences du client ou de la cliente en fonction du produit. |
| 1.7 Faire l'interprétation des dessins. <ul style="list-style-type: none"> • Analyser les détails. • Faire des croquis. • Recevoir les directives de production. • Interpréter les feuilles de procédures. | <ul style="list-style-type: none"> • Analyse juste des détails pertinents. • Exécution adéquate des croquis, s'il y a lieu. • Interprétation juste des directives et de la feuille de procédures. |
| 1.8 Déterminer les matériaux, l'équipement et les outils. <ul style="list-style-type: none"> • Estimer la quantité de matériaux. • Choisir l'équipement et les outils. | <ul style="list-style-type: none"> • Estimation exacte de la quantité de matériaux nécessaires. • Choix complet de l'équipement et de l'outillage. |
| 1.9 Concevoir une liste de débits multiples de dimensions standards. <ul style="list-style-type: none"> • Interpréter les plans. • Choisir les matériaux. • Produire une liste de débits. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des matériaux. • Appréciation juste des spécifications particulières du produit. • Utilisation optimale des matériaux. • Exécution ou rédaction adéquate d'une liste de débits. |

Compétence 1 : Être capable de planifier son travail.

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|--|--|
| <p>1.10 Déterminer les opérations de fabrication du produit.</p> <ul style="list-style-type: none">• Déterminer le mode de fabrication.• Prévoir la mobilisation des machines et du personnel.• Vérifier la liste de débits et la disponibilité des matériaux.• Prévoir le montage du meuble en chantier.• S'assurer de la présence des plans du produit. | <ul style="list-style-type: none">• Détermination juste des étapes de fabrication d'un produit :<ul style="list-style-type: none">– le mode de fabrication;– la mobilisation des machines et du personnel;– la disponibilité des matériaux et la liste de débits;– le montage du meuble au chantier;– les plans. |

MÉTIER : Ébéniste

Code CNP : 7272

Compétence 2 : Être capable de débiter la matière première.

Contexte de réalisation :

- À partir de la matière première.
- À partir d'un plan de production.
- À partir de directives ou de feuilles de procédures.
- À l'aide des outils nécessaires.
- En respectant les critères de qualité de l'entreprise.
- En respectant les règles de santé et de sécurité au travail.
- En respectant le budget horaire et les délais.

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|---|---|
| <p>Être en mesure de :</p> <p>2.1 Choisir les matériaux et les outils.</p> <ul style="list-style-type: none">• Sélectionner les matériaux selon l'usinage à effectuer.• Sélectionner les outils. | <ul style="list-style-type: none">• Identification juste des matériaux.• Estimation exacte de la quantité de matériaux à débiter.• Évaluation adéquate de la qualité des matériaux requis.• Choix judicieux des outils. |
| <p>2.2 Préparer les machines-outils.</p> <ul style="list-style-type: none">• Exécuter les étapes de préparation des machines-outils. | <ul style="list-style-type: none">• Réglage adéquat de la machine.• Installation et ajustage conformes de l'outil de coupe.• Vérification de l'équerrage de l'outil de coupe.• Installation conforme des dispositifs de sécurité.• Vérification juste de la mesure. |

Compétence 2 : Être capable de débiter la matière première.

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|--|---|
| 2.3 Faire le débitage. <ul style="list-style-type: none">• Manœuvrer les machines. | <ul style="list-style-type: none">• Utilisation sécuritaire et adéquate des outils.• Exécution adéquate du débitage.• Port adéquat de l'équipement de protection.• Respect des directives, des feuilles de procédure ou du plan de production. |
| 2.4 Contrôler la qualité. <ul style="list-style-type: none">• Évaluer l'état et la qualité du produit.• Transmettre l'information au sujet d'une non-conformité, au besoin. | <ul style="list-style-type: none">• Vérification adéquate de la conformité de la matière première débitée.• Identification juste des non-conformités aperçues.• Respect du processus propre à l'entreprise. |
| 2.5 Faire l'entretien du poste de travail. <ul style="list-style-type: none">• Ranger et nettoyer le poste de travail.• Nettoyer l'équipement.• Ranger les outils et les accessoires. | <ul style="list-style-type: none">• Méthode efficace de nettoyage du poste de travail.• Méthode efficace de nettoyage de l'équipement.• Remisage sécuritaire de l'outillage et des accessoires. |

MÉTIER : Ébéniste

Code CNP : 7272

Compétence 3 : Être capable d'usiner les pièces.

Contexte de réalisation :

- À partir de composants à usiner.
- À partir d'un plan de production.
- À partir de directives ou de feuilles de procédures
- À l'aide des outils nécessaires.
- À partir de composants à usiner.
- À partir d'un plan de production.
- À partir de directives ou de feuilles de procédures.
- À l'aide des outils nécessaires.
- En respectant les règles de santé et de sécurité au travail.
- En respectant les critères de qualité de l'entreprise.

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|---|---|
| <p>Être en mesure de :</p> <p>3.1 Choisir les matériaux et les outils.</p> <ul style="list-style-type: none">• Évaluer la qualité des matériaux.• Sélectionner les matériaux selon l'usinage à effectuer.• Sélectionner les outils. | <ul style="list-style-type: none">• Sélection adéquate des matériaux de qualité appropriée à l'usinage effectué.• Évaluation adéquate de la qualité des matériaux.• Choix judicieux des outils. |
| <p>3.2 Préparer le travail.</p> <ul style="list-style-type: none">• Interpréter le plan et consulter la liste de débits.• Planifier l'usinage.• Préparer la machine. | <ul style="list-style-type: none">• Interprétation juste du plan et de la liste de débits.• Planification adéquate de l'usinage.• Vérification adéquate des pièces à usiner.• Préparation correcte et sécuritaire de la machine.• Port adéquat de l'équipement de protection. |

| Compétence 3 : Être capable d'usiner les pièces. | |
|--|--|
| Éléments de la compétence | Critères de performance |
| 3.3 Faire les opérations d'usinage. <ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la précision et l'exactitude du gabarit. • Exécuter l'usinage des pièces. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation sécuritaire et adéquate des outils et des machines-outils. • Préparation, assemblage et vérification adéquats des gabarits. • Port adéquat de l'équipement de protection. • Usinage conforme au plan. |
| 3.4 Contrôler la qualité. <ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la conformité de la pièce usinée. • Corriger les imperfections, s'il y a lieu. • Transmettre l'information au sujet d'une non-conformité, au besoin. | <ul style="list-style-type: none"> • Vérification adéquate de la conformité de la pièce usinée. • Correction adéquate des imperfections. • Mention pertinente des non-conformités. • Respect du processus propre à l'entreprise. |
| 3.5 Faire l'entretien du poste de travail. <ul style="list-style-type: none"> • Ranger et nettoyer le poste de travail. • Nettoyer l'équipement. • Ranger les outils et les accessoires. | <ul style="list-style-type: none"> • Méthode efficace de nettoyage du poste de travail. • Méthode efficace de nettoyage de l'équipement. • Remisage sécuritaire de l'outillage et des accessoires. |

MÉTIER : Ébéniste

Code CNP : 7272

Compétence 4 : Être capable d'assembler des composants.

Contexte de réalisation :

- À partir de composants à assembler.
- À partir d'un plan de production.
- À partir de directives ou de feuilles de procédures.
- À l'aide des outils nécessaires.
- En respectant les critères de qualité de l'entreprise.
- En respectant les règles de santé et de sécurité au travail.
- En respectant le budget horaire.

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|---|---|
| <p>Être en mesure de :</p> <p>4.1 Faire l'association des modes d'assemblage et des organes d'assemblage aux types de fabrication de meubles.</p> <ul style="list-style-type: none">• Reconnaître les modes d'assemblage et leurs usages.• Reconnaître les organes d'assemblage et leurs usages. | <ul style="list-style-type: none">• Identification juste des modes d'assemblage.• Identification juste des organes d'assemblage.• Associations pertinentes des modes d'assemblage en fonction du type de fabrication du produit.• Associations pertinentes des organes d'assemblage en fonction du type de fabrication du produit. |
| <p>4.2 Préparer le travail.</p> <ul style="list-style-type: none">• Déterminer les étapes d'assemblage.• Vérifier la qualité de chaque composant.• Déterminer les réparations à effectuer, s'il y a lieu.• Vérifier l'équerrage et la précision de l'usinage des composants. | <ul style="list-style-type: none">• Détermination juste des étapes d'assemblage.• Vérification juste de la qualité des composants.• Vérification adéquate de l'équerrage et de la précision de l'usinage. |

Compétence 4 : Être capable d'assembler des composants.

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|--|---|
| 4.3 Faire l'assemblage. <ul style="list-style-type: none">• Monter le produit.• Installer les moulures, s'il y a lieu.• Installer la quincaillerie d'assemblage, s'il y a lieu.• Identifier le produit. | <ul style="list-style-type: none">• Assemblage conforme au plan.• Installation conforme des moulures.• Installation conforme de la quincaillerie d'assemblage.• Vérification minutieuse du produit final.• Identification juste du produit. |
| 4.4 Faire l'installation de la quincaillerie. | <ul style="list-style-type: none">• Interprétation juste du plan.• Vérification adéquate de la qualité et du fonctionnement de la quincaillerie.• Pose conforme aux instructions de l'entreprise de fabrication. |
| 4.5 Faire l'installation des éléments connexes. | <ul style="list-style-type: none">• Installation conforme au plan.• Vérification adéquate de la qualité des matériaux.• Exécution adéquate de l'installation des éléments connexes.• Respect des normes particulières aux matériaux connexes. |
| 4.6 Préparer le meuble pour la mise en teinte. <ul style="list-style-type: none">• Démonter le meuble partiellement.• Identifier les composants. | <ul style="list-style-type: none">• Démontage minutieux du meuble et de sa quincaillerie.• Identification juste des composants. |
| 4.7 Contrôler la qualité. <ul style="list-style-type: none">• Inspecter l'assemblage des composants.• Corriger les imperfections, s'il y a lieu.• Transmettre l'information au sujet d'une non-conformité, au besoin. | <ul style="list-style-type: none">• Identification correcte des non-conformités aperçues.• Mention pertinente des non-conformités.• Correction adéquate des imperfections, s'il y a lieu.• Respect du processus propre à l'entreprise. |
| 4.8 Faire l'entretien du poste de travail. <ul style="list-style-type: none">• Ranger et nettoyer le poste de travail.• Nettoyer l'équipement.• Ranger les outils et les accessoires. | <ul style="list-style-type: none">• Méthode efficace de nettoyage du poste de travail.• Méthode efficace de nettoyage de l'équipement.• Remisage sécuritaire de l'outillage et des accessoires. |

MÉTIER : Ébéniste

Code CNP : 7272

Compétence 5 : Être capable de préparer pour la finition.

Contexte de réalisation :

- À partir de matériaux de préparation à la finition.
- À partir de directives ou de feuilles de procédures.
- À l'aide des outils nécessaires.
- En respectant le plan de production.
- En respectant les critères de qualité de l'entreprise.
- En respectant les règles de santé et de sécurité au travail.
- En respectant le budget horaire.

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|--|---|
| <p>Être en mesure de :</p> <p>5.1 Faire des réparations mineures.</p> <ul style="list-style-type: none">• Déterminer les réparations à effectuer.• Choisir les méthodes de travail à adopter.• Choisir les outils et les machines. | <ul style="list-style-type: none">• Détermination juste des réparations à effectuer selon les tolérances permises.• Choix judicieux des méthodes de travail.• Choix judicieux des outils et des machines.• Exécution adéquate des réparations. |
| <p>5.2 Faire le ponçage.</p> <ul style="list-style-type: none">• Choisir les outils.• Appliquer la technique de ponçage.• Effectuer les essais de teinture sur un échantillon poncé. | <ul style="list-style-type: none">• Choix judicieux de la ponceuse.• Choix adéquat du papier abrasif.• Application précise de la technique de ponçage.• Essais satisfaisants de l'application de la teinture. |
| <p>5.3 Contrôler la qualité.</p> <ul style="list-style-type: none">• Évaluer l'état et la qualité du produit.• Transmettre l'information au sujet d'une non-conformité, au besoin. | <ul style="list-style-type: none">• Repérage juste de tous les défauts à éliminer.• Appréciation juste de la qualité de la marchandise.• Correction adéquate des imperfections.• Respect du processus propre à l'entreprise. |
| <p>5.4 Faire l'entretien du poste de travail.</p> <ul style="list-style-type: none">• Ranger et nettoyer le poste de travail.• Nettoyer l'équipement.• Ranger les outils et les accessoires. | <ul style="list-style-type: none">• Méthode efficace de nettoyage du poste de travail.• Méthode efficace de nettoyage de l'équipement.• Remisage sécuritaire de l'outillage et des accessoires. |

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES

| | | |
|---|---|------------------------|
| MÉTIER : Ébéniste | | Code CNP : 7272 |
| Compétence complémentaire 6 : Être capable de plaquer les matériaux et les composites. | | |
| Contexte de réalisation : | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • À partir de matériaux de placage. • À partir d'un plan de production. • À partir de directives ou de feuilles de procédures. • En respectant les critères de qualité de l'entreprise. • En respectant les normes de l'entreprise de fabrication. • En respectant les règles de santé et de sécurité au travail (SIMDUT et bulletins techniques). • En respectant le budget horaire. | | |
| Éléments de la compétence | Critères de performance | |
| Être en mesure de : | | |
| 6.1 Préparer les feuilles de placage. <ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner les feuilles de placage. • Planifier les coupes. • Déléigner et couper le placage. • Coller les feuilles servant au placage, s'il y a lieu. | <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste du plan. • Sélection appropriée des feuilles de placage. • Planification judicieuse des coupes et optimisation des matériaux. • Déléignage et coupage précis du placage. • Collage conforme des feuilles servant au placage, s'il y a lieu. | |
| 6.2 Faire le placage. <ul style="list-style-type: none"> • Choisir et préparer la colle. • Agencer les panneaux et les matériaux de placage. • Coller et presser. • Vérifier la température de presse. • Régler la pression. • Poncer les surfaces plaquées, s'il y a lieu. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix juste de la colle selon les matériaux utilisés. • Préparation adéquate de la colle, s'il y a lieu. • Agencement harmonieux des panneaux et des matériaux de placage. • Collage uniforme. • Vérification adéquate de la température de presse. • Réglage approprié de la pression. • Ponçage adéquat des surfaces plaquées, s'il y a lieu. | |

Compétence complémentaire 6 : Être capable de plaquer les matériaux et les composites.

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|--|---|
| 6.3 Contrôler la qualité. <ul style="list-style-type: none">• Évaluer l'état et la qualité du produit.• Transmettre l'information au sujet d'une non-conformité, au besoin. | <ul style="list-style-type: none">• Repérage juste de tous les défauts à éliminer.• Appréciation juste de la qualité de la marchandise.• Correction adéquate des imperfections.• Respect du processus propre à l'entreprise. |
| 6.4 Faire l'entretien du poste de travail. <ul style="list-style-type: none">• Ranger et nettoyer le poste de travail.• Nettoyer l'équipement.• Ranger les outils et les accessoires. | <ul style="list-style-type: none">• Méthode efficace de nettoyage du poste de travail.• Méthode efficace de nettoyage de l'équipement.• Remisage sécuritaire de l'outillage et des accessoires. |

MÉTIER : Ébéniste

Code CNP : 7272

Compétence complémentaire 7 : Être capable de fabriquer des gabarits de traçage et d'usinage.

Contexte de réalisation :

- À partir des matériaux nécessaires.
- À partir d'un plan de production.
- À partir de directives ou de feuilles de procédures.
- En respectant les critères de qualité de l'entreprise.
- En respectant les règles de santé et de sécurité au travail.
- En respectant le budget horaire.

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|---|---|
| <p>Être en mesure de :</p> <p>7.1 Faire l'interprétation des plans.</p> <ul style="list-style-type: none">• Repérer les spécifications des gabarits.• Déterminer les mesures réelles.• Déterminer la machine-outil à utiliser pour la fabrication du gabarit. | <ul style="list-style-type: none">• Identification juste des spécifications requises.• Identification précise des mesures nécessaires.• Détermination appropriée de la machine-outil. |
| <p>7.2 Sélectionner les outils, les matériaux et les instruments de mesure et de traçage.</p> <ul style="list-style-type: none">• Associer les outils aux méthodes de fabrication. | <ul style="list-style-type: none">• Identification précise des outils de fabrication de gabarits.• Identification exacte des matériaux.• Associations pertinentes.• Sélection pertinente des outils et des matériaux requis.• Identification des instruments de mesure et de traçage.• Sélection adéquate des instruments de mesure et de traçage. |

Compétence complémentaire 7 : Être capable de fabriquer des gabarits de traçage et d'usinage.

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|--|--|
| 7.3 Tracer et découper les gabarits. <ul style="list-style-type: none">• Interpréter les plans et les spécifications particulières.• Effectuer le traçage et le découpage. | <ul style="list-style-type: none">• Exécution adéquate des étapes de traçage et de découpage du contour.• Respect du plan de production.• Utilisation adéquate des outils de traçage et de découpage. |
| 7.4 Faire l'installation des gabarits d'usinage sur les machines-outils. <ul style="list-style-type: none">• Interpréter les plans et les spécifications particulières. | <ul style="list-style-type: none">• Installation adéquate des gabarits sur les machines-outils.• Respect des spécifications.• Utilisation adéquate des produits. |
| 7.5 Contrôler la qualité. <ul style="list-style-type: none">• Évaluer l'état et la qualité du produit.• Transmettre l'information au sujet d'une non-conformité, au besoin. | <ul style="list-style-type: none">• Vérification adéquate de la conformité du gabarit fabriqué.• Détermination des non-conformités aperçues.• Correction adéquate des imperfections.• Respect du processus propre à l'entreprise. |
| 7.6 Faire l'entretien du poste de travail. <ul style="list-style-type: none">• Ranger et nettoyer le poste de travail.• Nettoyer l'équipement.• Ranger les outils et les accessoires. | <ul style="list-style-type: none">• Méthode efficace de nettoyage du poste de travail.• Méthode efficace de nettoyage de l'équipement.• Remisage sécuritaire de l'outillage et des accessoires. |

MÉTIER : Ébéniste

Code CNP : 7272

Compétence complémentaire 8 : Être capable de cintrer des pièces.

Contexte de réalisation :

- À partir d'un plan de production.
- À partir de directives ou de feuilles de procédures.
- En respectant les critères de qualité de l'entreprise.
- En respectant les règles de santé et de sécurité au travail (SIMDUT et bulletins techniques).
- En respectant le budget horaire.

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|--|---|
| <p>Être en mesure de :</p> <p>8.1 Faire l'interprétation des plans.</p> <ul style="list-style-type: none">• Reconnaître les spécifications de la pièce à cintrer. | <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance précise des spécifications des pièces à cintrer.• Reconnaissance juste des mesures nécessaires. |
| <p>8.2 Sélectionner les outils et les matériaux.</p> <ul style="list-style-type: none">• Associer les outils de cintrage aux méthodes de cintrage. | <ul style="list-style-type: none">• Identification précise des outils de cintrage.• Identification exacte des matériaux.• Associations pertinentes.• Sélection pertinente des outils et des matériaux requis. |
| <p>8.3 Faire l'application de la technique de cintrage.</p> <ul style="list-style-type: none">• Sélectionner la technique de cintrage.• Exécuter les techniques de cintrage. | <ul style="list-style-type: none">• Sélection appropriée de la technique de cintrage.• Exécution adéquate des techniques de cintrage appropriées. |
| <p>8.4 Contrôler la qualité.</p> <ul style="list-style-type: none">• Inspecter la pièce cintrée.• Vérifier la conformité de la pièce cintrée.• Corriger les imperfections, s'il y a lieu.• Transmettre l'information à propos d'une non-conformité, au besoin. | <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance des non-conformités aperçues.• Vérification adéquate de la conformité de la pièce cintrée.• Correction adéquate des imperfections.• Respect du processus propre à l'entreprise. |
| <p>8.5 Faire l'entretien du poste de travail.</p> <ul style="list-style-type: none">• Ranger et nettoyer le poste de travail.• Nettoyer l'équipement.• Ranger les outils et les accessoires. | <ul style="list-style-type: none">• Méthode efficace de nettoyage du poste de travail.• Méthode efficace de nettoyage de l'équipement.• Remisage sécuritaire de l'outillage et des accessoires. |

MÉTIER : Ébéniste

Code CNP : 7272

Compétence complémentaire 9 : Être capable de sculpter des composants.

Contexte de réalisation :

- À partir d'un plan de production.
- À partir de directives ou de feuilles de procédures.
- En respectant les critères de qualité de l'entreprise.
- En respectant les règles de santé et de sécurité au travail.
- En respectant le budget horaire.

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|---|---|
| <p>Être en mesure de :</p> <p>9.1 Faire l'interprétation des plans.</p> <ul style="list-style-type: none">• Reconnaître les spécifications du composant à sculpter.• Reconnaître les mesures.• Déterminer la technique de sculpture à utiliser. | <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance des spécifications des composants à sculpter.• Appréciation juste des détails pertinents.• Reconnaissance des mesures nécessaires.• Sélection juste de la technique de sculpture à utiliser.• Respect du plan de production. |
| <p>9.2 Exécuter les dessins et les croquis.</p> <ul style="list-style-type: none">• Tracer des épures.• Dessiner des croquis. | <ul style="list-style-type: none">• Exécution adéquate des épures en grandeur réelle.• Exécution fidèle des croquis.• Utilisation adéquate des instruments et de l'équipement appropriés. |
| <p>9.3 Choisir les matériaux.</p> <ul style="list-style-type: none">• Déterminer le type de bois.• Sélectionner les matériaux selon la sculpture à effectuer.• Préparer le bois et le coller en fonction de la sculpture ou de l'élément à sculpter. | <ul style="list-style-type: none">• Détermination adéquate du type de bois.• Sélection adéquate des matériaux de qualité appropriée selon les sculptures à effectuer. |

Compétence complémentaire 9 : Être capable de sculpter des composants.

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|---|--|
| 9.4 Choisir les outils. <ul style="list-style-type: none">• Associer les outils aux techniques de sculpture.• Déterminer la machine-outil à utiliser, s'il y a lieu. | <ul style="list-style-type: none">• Identification précise des outils de sculpture.• Identification exacte des matériaux.• Associations pertinentes.• Sélection pertinente des outils et de la machine-outil requis. |
| 9.5 Faire usage des techniques de sculpture. <ul style="list-style-type: none">• Préparer la pièce.• Exécution des techniques de sculpture. | <ul style="list-style-type: none">• Préparation adéquate de la pièce.• Exécution adéquate des techniques de sculpture. |
| 9.6 Contrôler la qualité. <ul style="list-style-type: none">• Inspecter la pièce sculptée.• Vérifier la conformité de la pièce sculptée.• Corriger les imperfections, s'il y a lieu.• Transmettre l'information au sujet d'une non-conformité, au besoin. | <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance des non-conformités aperçues.• Vérification adéquate de la conformité de la pièce sculptée.• Correction adéquate des imperfections.• Respect du processus propre à l'entreprise. |
| 9.7 Faire l'entretien du poste de travail. <ul style="list-style-type: none">• Ranger et nettoyer le poste de travail.• Nettoyer l'équipement.• Ranger les outils et les accessoires. | <ul style="list-style-type: none">• Méthode efficace de nettoyage du poste de travail.• Méthode efficace de nettoyage de l'équipement.• Remisage sécuritaire de l'outillage et des accessoires. |

MÉTIER : Ébéniste

Code CNP : 7272

Compétence complémentaire 10 : Être capable d'assembler les éléments de menuiserie architecturale.

Contexte de réalisation :

- À partir d'éléments de menuiserie architecturale à assembler.
- À partir d'un plan de production.
- À partir de directives ou de feuilles de procédures.
- À l'aide des outils et de l'équipement nécessaires.
- En respectant les critères de qualité de l'entreprise.
- En respectant les règles de santé et de sécurité au travail.
- En respectant le budget horaire.

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|--|---|
| Être en mesure de : | |
| 10.1 Faire l'installation de la quincaillerie. <ul style="list-style-type: none">• Sélectionner la quincaillerie.• Effectuer l'installation de la quincaillerie. | <ul style="list-style-type: none">• Installation adéquate de la quincaillerie.• Respect du plan d'installation. |
| 10.2 Faire l'installation des éléments de menuiserie architecturale. <ul style="list-style-type: none">• Interpréter le plan.• Sélectionner les éléments de menuiserie architecturale.• Effectuer l'installation des éléments de menuiserie architecturale. | <ul style="list-style-type: none">• Installation adéquate des éléments de menuiserie architecturale.• Respect du plan d'installation. |
| 10.3 Contrôler la qualité. <ul style="list-style-type: none">• Inspecter l'installation des éléments de menuiserie architecturale.• Vérifier la conformité de l'installation.• Corriger les imperfections, s'il y a lieu.• Transmettre l'information au sujet d'une non-conformité, au besoin. | <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance des non-conformités aperçues.• Vérification adéquate de la conformité de l'installation.• Correction adéquate des imperfections.• Respect du processus propre à l'entreprise. |
| 10.4 Faire l'entretien du poste de travail. <ul style="list-style-type: none">• Ranger et nettoyer le poste de travail.• Nettoyer l'équipement.• Ranger les outils et les accessoires. | <ul style="list-style-type: none">• Méthode efficace de nettoyage du poste de travail.• Méthode efficace de nettoyage de l'équipement.• Remisage sécuritaire de l'outillage et des accessoires. |